



Rhône-Alpes, Savoie
Aix-les-Bains
Ville basse
avenue Victoria , rue du Casino

Hôtel de voyageurs, Le Lion d'Or, puis hôtel Venat

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73001910
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville d'Aix-les-Bains
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : hôtel de voyageurs
Appellation : Le Lion d'Or, hôtel Venat

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1728, 35-39 ; 1879. D 310 p., 334-339 ; 2006. CD 270 p.

Historique

Cet emplacement, situé immédiatement à proximité des murs de la ville, était bâti depuis au moins le début du XVIII^e siècle. Un acte d'état des constructions dressé, en 1791, lors de l'achat de la propriété par Catherine de Montelivet, épouse du marquis de St-Innocent, décrit une maison principale de deux étages, appelée le Lion d'Or, qui était sans doute déjà une auberge. Une remise servant d'écurie et une grange complétait la propriété close du côté du chemin, au sud. Bien qu'en mauvais état, la construction semble de grande qualité. A la Révolution, ce bien appartenant à des nobles émigrés fut saisi comme bien national. Il servit de caserne pour l'Armée des Alpes en 1792 et, à cette occasion, l'écurie fut pavée pour accueillir les chevaux de l'artillerie. Le 15 novembre 1792, l'hôtel fut affermé à Francis Marjollet avant d'être vendu, en août 1798, à Henri Venat. Celui-ci le restaura et continua l'exploitation sous l'appellation auberge du Lion d'Or au moins jusqu'en 1818. En 1822, la famille Venat fit clore le parc le long de la route de Genève. La façade sud étant irrégulière, Georges Venat, successivement en 1837 et 1839, fit agrandir l'hôtel en alignant la façade. En 1838, une salle de la maison Venat était louée au tribunal de paix d'Aix. L'hôtel fut remanié et agrandi plusieurs fois entre 1837 et 1858 ; il s'étendit sur l'ancienne remise contiguë malgré les réticences de la Ville. En effet, l'établissement se situait sur le tracé de la nouvelle rue projetée par l'Intendance de Savoie dans le cadre du redressement et de l'aménagement de la route provinciale de Chambéry à Genève. De 1852 à 1867, la nouvelle route, actuellement rue du Casino, venait buter sur la façade sud de l'hôtel et faisait un coude pour rejoindre la rue de Genève au-delà de la porte nord de la ville. Ce n'est qu'en 1867 que l'Etat parvint à arbitrer l'achat de l'hôtel qui fut partiellement détruit pour faire passer la rue en ligne droite. La partie restante fut réaménagée et, à partir de 1876, fut intégrée à l'hôtel Venat et Bristol. Elle continua cependant d'être désignée couramment sous l'appellation Vieil hôtel Venat. Elle fut démolie en 1926, lors de l'agrandissement de l'hôtel sur la rue du Casino.

Période(s) principale(s) : limite 17^e siècle 18^e siècle, 2^e quart 19^e siècle, 3^e quart 19^e siècle
Dates : 1837 (daté par source), 1839

Description

L'hôtel se composait de plusieurs corps de bâtiments dont les façades sud donnant sur l'ancienne rue des Soupis n'étaient pas alignées. Les façades nord ouvraient sur un jardin. Une écurie occupait le corps de bâtiment situé à l'ouest de l'ensemble. La construction était en pierre. L'hôtel proprement dit comptait une sous-sol voûté, un rez-de-chaussée où se

situait la cuisine avec cheminée, et au moins deux étages carrés accessibles par un escalier en pierre de taille et molasse à 2 volées qui partait de l'entrée principale.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre ; enduit ; moellon

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée, 2 étages carrés

Couvrements : voûte en berceau

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Escaliers : escalier intérieur : escalier tournant, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Savoie. 6 E 13488. Minute du notaire Forestier. Acte d'état pris à requête de Dame Catherine de AD Savoie. 6 E 13488. Minute du notaire Forestier. Acte d'état pris à requête de Dame Catherine de Montelivet, épouse de Messire Jacques Guillaume Claude Jean Baptiste d'Orlyé de Belletruche, marquis de St Innocent, 29 septembre 1791**
- **AD Savoie. Q 1006. Biens nationaux, 1792**
AD Savoie. Q 1006. **Biens nationaux, 1792**
- **AD Savoie. 47 S 1. Rapport de l'agent voyer suite à des problèmes d'inondation dans la propriété AD Savoie. 47 S 1. Rapport de l'agent voyer suite à des problèmes d'inondation dans la propriété Venat, 15 juin 1869**
- **AD Savoie. 47 S 2. Procès Verbal contre les soeurs Venat suite à l'exhaussement et aux réparations AD Savoie. 47 S 2. Procès Verbal contre les soeurs Venat suite à l'exhaussement et aux réparations faites à leur immeuble, 28 avril 1870**
- **AC Aix-les-Bains. 1 O 85. Chemins communaux. Extrait des journées faites par Julien Georges à la AC Aix-les-Bains. 1 O 85. Chemins communaux. Extrait des journées faites par Julien Georges à la réquisition des citoyens maire et officiers municipaux de la commune d'Aix, tant par lui que par le manoeuvre qu'il a eu : 8e les 13, 14, 15 germinal pour avoir pavé l'écurie des chevaux de l'artillerie au Lion d'Or, 3 mai 1792**

Documents figurés

- **Archives Départementales de la Savoie. Extrait de la mappe originale de la commune d'Aix. Pour Archives Départementales de la Savoie. Extrait de la mappe originale de la commune d'Aix. Pour copie conforme [Création de la rue du Casino au droit de la propriété Venat] / Vignet (géomètre). Aix-les-Bains, 14 mars 1868. Ech. De 1 à 2372 (trabucs du Piémont). 1 plan ; 30 x 30 cm. (AC Aix-les-Bains : 4 D 2)**
- **Plan démonstratif d'un canal souterrain que veut établir le sieur Henry Venat / Thomé, géomètre. Plan démonstratif d'un canal souterrain que veut établir le sieur Henry Venat / Thomé, géomètre. Aix-les-Bains, 24 février 1825. 1 plan ; 30 x 31 cm. (AC Aix-les-Bains : 4 D 2)**

- **Archives Départementales de la Savoie. Extrait du plan de la ville d'Aix existant en tête de la Archives Départementales de la Savoie. Extrait du plan de la ville d'Aix existant en tête de la requête adressée au conseil communal en octobre 1837.** Aix-les-Bains, octobre 1837. 1 plan ; 18 x 34 cm. (AC Aix-les-Bains : 4 D 2)
- **Archives Départementales de la Savoie. Copie d'un plan local d'une partie de la ville d'Aix. Archives Départementales de la Savoie. Copie d'un plan local d'une partie de la ville d'Aix. [Création de la rue du Casino au droit de la propriété Venat]** / Vignet (géomètre). Aix-les-Bains, 21 mars 1837. Ech. De 1 à 2372 (trabucs du Piémont). 1 plan ; 30 x 34 cm. (AC Aix-les-Bains : 4 D 2)
- **Plan d'une partie de la traversée de la ville d'Aix côté de Genève, sur lequel on a indiqué par une ligne rouge l'alignement que doit suivre le sieur Venat, aubergiste, dans la construction du mur de clôture de son jardin** / Lullin, adjudant du génie civil. Chambéry, le 5 avril 1819. Ech. 1 : 50. 1 plan : gouache ; 23 x 35 cm. (AC Aix-les-Bains. 4 D 1)
- **[Plan pour l'ouverture de la rue du Casino] / S.n.. [Chambéry], [entre 1852 et 1856]. Ech.**
[Plan pour l'ouverture de la rue du Casino] / S.n.. [Chambéry], [entre 1852 et 1856]. Ech. inconnue. 1 plan : encre et coul. ; 18 x 85 cm. (AD Savoie. FS TP 9)
- **[Plans de l'hôtel Venat]. Chambéry, [1837]. Ech. 1 : 100. 1 plan : calque ; 44 x 66 cm. (AD Savoie.**
[Plans de l'hôtel Venat]. Chambéry, [1837]. Ech. 1 : 100. 1 plan : calque ; 44 x 66 cm. (AD Savoie. FS TP 9)
- **Route impériale 201. Démolition et rétablissement du portail grillé de l'hôtel Venat. Chambéry, Route impériale 201. Démolition et rétablissement du portail grillé de l'hôtel Venat.** Chambéry, [deuxième moitié du XIXe siècle]. 1 plan ; 31 x 45 cm. (AD Savoie. 7 Spc6)
- **Hôtel Venat / Eugène Ginain. Aix-les-Bains, [185 ?]. 1 est. : grav. ; 18 x 27 cm. (AC Hôtel Venat / Eugène Ginain. Aix-les-Bains, [185 ?]. 1 est. : grav. ; 18 x 27 cm. (AC Aix-les-Bains. 15 Fi 1382)**
- **[Papier à en-tête de l'hôtel Venat]. Aix-les-Bains, 1867. 1 feuillet ; 5 x 10 cm. (AC**
[Papier à en-tête de l'hôtel Venat]. Aix-les-Bains, 1867. 1 feuillet ; 5 x 10 cm. (AC Aix-les-Bains. 1 O 80)
- **[Rue du Casino. L'hôtel Venat et son parc à droite]. Aix-les-Bains, [fin XIXe siècle]. 1 fotogr. ;**
[Rue du Casino. L'hôtel Venat et son parc à droite]. Aix-les-Bains, [fin XIXe siècle]. 1 fotogr. ; 13 x 18 cm. (AC Aix-les-Bains. 11 Fi 0522)
- **Hôtel Venat, Aix-les-Bains. 806. Lausanne, Musy, [fin XIXe siècle]. 1 carte portale ; 13 x 18 cm.**
Hôtel Venat, Aix-les-Bains. 806. Lausanne, Musy, [fin XIXe siècle]. 1 carte portale ; 13 x 18 cm. (AP
Podevin)
AP Podevin

Annexe 1

ANNEXE 1 Liste des propriétaires

ANNEXE 1

Liste des propriétaires

1728 : Lasale [Lassale] Antoine (35 verger, 36 Grange, 37 jardin, 38 champ, 39 maison)

1780 : Lassale René et Pierre , feu François.

1791 : Rey Antoine , fils de Georges, de Lanod (Languedoc)

1791 (22 août) : Catherine de Montelivet, épouse de Jacques d'Orlyé de Belletruche de St-Innocent.

1792 : Saisie comme bien national
1798 : Venat Henri
1832 : Venat George
1852 : Venat Mariette, Francis et soeurs (8 enfants)

Annexe 2

ANNEXE 2 Acte d'état pris à requête de Dame Catherine de Montelivet, épouse de Messire Jacque Guillaume Claude Jean Baptiste d'Orlié de Belletruche, marquis de St Innocent

ANNEXE 2

Acte d'état pris à requête de Dame Catherine de Montelivet, épouse de Messire Jacque Guillaume Claude Jean Baptiste d'Orlié de Belletruche, marquis de St Innocent. (AD Savoie. 6E 13488, 29 septembre 1791)

L'an mil sept cent quatre vingt et onze et le vingt neuf du mois de septembre, ...moi Blanchard, notaire, je me suis transporté jusqu'au devant de la maison appelée le Lyon d'Or située en cette ville, aux fins de faire procéder à acte d'état en contradiction de Sr Antoine Rey des biens par elle acquis de ce dernier, ainsy que par contrat du vingt deux du dit mois d'aoust reçu et signé par je notaire soussigné,...après quoy nous sommes tous entré avec le Sr Capellini et témoins dans les battiments dont est question.

La maison appelé le Lyon d'Or inscrite sous le numéro trente neuf de la mappe d'Aix, contenant cinquante deux toises, sept piéds, consiste en une cave, deux étages de cinq piécs chacun toutes indépendantes, le ret de chaussée de quatre piécs tant chambre que cuisine, un petit cavot à côté sous l'escalier, une petite écurie, un grand galletas, et une grande écurie soit remise. La grange contient dix neuf toises, trois piéds inscrite sous le numéro trente six de la mappe d'Aix ; de tous lesquels battiments appartenant à Dame de Montelivet marquise de St-Innocent, le Sr Ingénieur Capellini à fait due et exacte visitte en mon assistance des susdits comparants et temoins, après quoy il a rapporté comme s'ensuit.

Cave

La cave contient du nord au midy vingt cinq piéds de longueur, et du levant au couchant treize piéds, elle a une voute en bonne maçonnerie de l'hauteur de huit piéds et huit pouces, depuis le sol jusqu'à sa clef, où il y a deux crochets de fer, au mur du fond vis-à-vis de l'entrée, il y a un placard dans le dit mur à la profondeur d'un pied cinq pouces sur la hauteur de trois piéds et quatre pouces, et largeur d'un pied et huit pouces...A la naissance de la dite voute du côté du couchant et près du mur au midy il existe une fenestre soit soupirail en maçonnerie de la largeur de deux pied en quarré qui va en montant à forme d'antonoir du côté du couchant, y étant un petit barrau de fer qui la traverse à son extrémité. Au mur du nord existe la porte d'entrée de la cave en pierre de taille de la hauteur de cinq piéds quatre pouces et largeur trois piéds huit pouces. Dessus la dite porte existe un autre soupirail garni de deux barreaux de fer de deux piéds huit pouces de large sur un pied trois pouces d'hauteur en maçonnerie qui va en montant à forme d'antonoir jusqu'au niveau du sol supérieur...

A la sortie de cette porte existe deux marches de pierre de taille chacune de la longueur de quatre piéds en deux piécs, de l'hauteur de huit pouces et deux piéds de sauté formant une platte forme de la largeur de trois piéds et demy sur cinq et demy de longueur qui est en terre.

Depuis cette plate forme existe un escalier de même en pierre de taille composé de treize marches, dont neuf en deux piécs, trois en trois piécs et un à la sommité d'une seule piéce qui aboutit à une pierre brute en forme de plate forme, chacune de ses marches est de la longueur de quatre piéds et demy, de huit pouces d'hauteur et dix de sauté tout cet escalier est en mauvais état.

Au dessus de cet escalier existe une voute en maçonnerie en antonoir de la hauteur de quatre piéds et demy depuis la sauté des marches jusqu'à sa clef, laquelle est extrêmement basse est écrasée et qu'il est nécessaire de reconstruire, que cette voute n'est garantie que d'un appentis de planches pourries et hors d'usage.

Ret de chaussée

Depuis le placéage qui fait face à la maison du coté du levant, l'on entre dans la cuisine par une espèce de corridor, du côté gauche en entrant se trouve l'escalier et du côté droit en entrant la porte de la dite cuisine, laquelle cuisine est de la longueur de vingt neuf piéds sur quatorze de largeur depuis le soupirail au plancher. Du côté du dit corridor existe la porte d'entrée de la dite cuisine de six piéds d'hauteur sur trois de largeur, qui est en pierre de taille...et du côté de la dite porte est une fenestre pierre de taille...

Au mur au levant de la dite cuisine existe une grande cheminée, dont la [linteau] est de la longueur de sept piéds dix pouces en bois noyer en bon état, porté sur deux consoles en pierre de taille de même en bon état, sur la quelle [linteau] et console existe l'hôte de la cheminée qui est en simple maçonnerie de même en bon état, qui aboutit à un canal jusqu'au couvert, ayant sa tête élevé de cinq pied au dessus d'iceluy. Le foyer et le contrechoeur de la cheminée hors d'usage.

Dans le mur du nord existe une porte pierre de taille assez en bon état...au dessus de cette porte existe un abajour en pierre de taille de la largeur de deux piéds et demy sur un pied trois pouces d'hauteur garni de quatre barreaux de fer

avec une traverse assez en bon état, à côté de la dite porte existe une petite fenestre en pierre de taille de deux pieds de large sur dix pouces d'hauteur, garnie deux barreaux de fer et une traverse.

Au mur au couchant de la dite cuisine soit de refend, il existe une porte de cinq pieds quatre pouces d'hauteur sur deux pieds cinq pouces de largeur qui communique à une des chambres du dit côté, laquelle porte est garnie tout au tour avec des bois noyer simple à panneau, garnie de deux éparres à S avec ses deux gonds placés dans le bois noyer, avec sa serrures à deux tours avec sa clef, le tout en mauvais état, excepté la serrure.

La dite porte communique à une chambre au couchant de seize pied de longueur sur quatorze pieds de largeur et de la hauteur depuis le souspied au plancher de huit pieds en demy, au nord de cette chambre existe une fenestre de quatre pieds d'hauteur sur deux pieds trois pouces de largeur, dont les montants sont en pierre de taille et la couverte et l'acoudoir seulement à gros de bandeau...Au couchant de la dite chambre existe une fenestre en pierre de taille de quatre pieds deux pouces d'hauteur sur deux pieds et quatre pouces de largeur en pierre de taille, avec la couverte et l'acoudoir à gros de bandeau assez en bon état...

Ensuite de la dite chambre du coté du midy, il en existe une autre qui communique d'avec la dite cuisine par une porte semblable à la précédente en mauvais état, dans laquelle chambre existe dans le mur de refend part du midy une mauvais cheminée hors d'usage, sauf la [linteau] bois noyer qui peut encor servir et le canal de la dite cheminée est hors d'usage.

Les deux chambres sont séparées du levant au couchant par un règle mur hors d'usage, quand aux souspieds de la cuisine et de la chambre au nord le tout est hors d'usage et dans la chambre part du midy, il n'existe pas vestiges...

Vis-à-vis de la porte d'entrée extérieure, existe une autre chambre de la longueur de vingt deux pieds six pouces de longueur sur seize pieds six pouces de largeur, la porte qui communique est en pierre de taille de la hauteur de six pieds et de la largeur de trois, dont le seuil est cassé...Dans la dite chambre il existe une autre porte part du couchant pierre de taille qui comunique au jardin...

Il existe dans la dite chambre deux fenestres au mur part du couchant pierre de taille avec quatre barreaux de fer chacun, l'une qui est murée, parraport à une petite écurie nouvellement construite et l'autre est ouverte, elles sont de l'hauteur chacune de quatre pieds et deux pouces sur deux pieds trois pouces de largeur, ayant un vanteau brisé bois sappin hors d'usage, à l'exception de leurs éparres, gonds et verroud. Dans cette chambre existe encore une grande cheminée de cuisine dans le mur part du levant composée d'une [linteau] en bois noyer porté sur deux consoles en pierre de taille en bon état...

Dans le mur à droite en montant la première rampe de l'escalier et dessous le même, il existe un cavot divisé en deux petits membres, dont un reste dessous la première rampe et l'autre dessous la seconde...

Petite écurie

Est attigü à la dite maison part du couchant une petite écurie de douze piéds quatre pouces de longueur du couchant au levant, sur dix piéds de largeur, ayant au dessus un plancher battard qui forme une petite foinière que peut contenir un petit charriot de foin, l'on y entre par une porte pierre de taille du coté du midy...y ayant une petite fenestre en bois du coté du nord...L'on entre dans la foinière au dessus de la dite écurie par une porte de quatre piéds d'hauteur sur deux piéds huit pouces de largeur, le montant à gauche en entrant et la couverte de la dite porte sont en bois sappin l'angle de la dite maison formant celuy de la droite...le couvert de cette écurie est en thuille à un pan de moulin, soutenu par des bois de sappin en médiocre état.

L'entrée, escalier, et premier étage

L'entrée principale depuis le placéage au midy est une porte de l'hauteur de six piéds et des trois piéds un pouce de largeur, elle est en pierre de taille en bon état...Depuis la dite porte soit ret terre, on monte au premier étage par deux rampes d'escaliers, divisées par une platte forme, la première rampe est de sept piéds de longueur et de trois piéds huit pouces de largeur, elle est composée de sept marches, dont deux en pierre de taille, composées chacune de deux piéces et les cinq autres de molasse, elles ont chacune sept pouces d'hauteur avec dix pouces de foulée. Suit ensuite la platte forme de la largeur de trois piéds et demy et de huit piéds et demy de longueur, elle est en cadette de molasse dont une est hors d'usage.

Ensuite de la dite platte forme existe la seconde rampe d'escalier de la longueur et largeur de la précédente avec le même nombre de marches en molasse, de la même hauteur foulée que ceux cy devant, une de ces marches est en deux piéces et tout cet escalier et platte forme sont encore d'un usage médiocre. Vis-à-vis de la dite seconde rampe et du côté du midy existe une fenestre en pierre de taille...

Ensuite de la dite seconde rampe existe une platte forme qui sert de comunication aux chambres du premier étage, elle est de la longueur de huit piéds six pouces sur la largeur de trois piéds huit pouces elle est composée de cadette en molasse et dans un état médiocre.

Du côté de levant existe une fenestre de quatre piéds un pouce d'hauteur et deux piéds trois pouces de largeur, elle est en molasse en bon état, sauf l'acoudière qui est un peu écornée.

Depuis la dite platte forme, l'on entre dans une chambre dont la face principale existe au midy...La dite porte comunique à la chambre cy devant désignée, elle est de la longueur du nord au midy de vingt trois piéds, sur la largeur de dix septe de la hauteur depuis le souspied au plancher de huit pieds et demy ; le souspied est en mauvais état et le plancher est porté par quatre sommiers garnis de soliveau, il est construit à la française, étant à moitié usé.

Dans la dite chambre existe une grande cheminée dans le mur au couchant, elle a une [linteau] de bois de noyer de six pieds et quatre pouces de longueur en bon état supportée par deux consoles de molasse aussy en bon état, sur laquelle [linteau] est placé la hôte en maçonnerie du canal qui existe à cinq pieds plus haut du couvert en bon état. Le contre coeur et foyer sont en molasse hors d'usage.

La fenestre du coté du midy est en pierre de taille..., elle est garnie d'un chassis de noyer à deux volans hors d'usage. Du côté extérieur existe un volan de sappin simple...

Dans le mur du coté du couchant dans la dite chambre existe une autre fenestre de même en pierre de taille et de la même hauteur et largeur que le précédente en bon état, ayant un chassis et deux volets en bois de noyer en mauvais état hors d'usage, de même qu'un vantreau en dehors en sappin simple...

Dans le mur au levant de la dite chambre existe une autre fenestre en pierre de taille...

Depuis la platte forme cy-devant designée l'on entre dans une porte qui fait face au midy qui est en molasse...

La porte cy-précédente communique à une espèce de corridor de trente pieds de longueur qui [distribue] deux chambres au levant, et deux autres au couchant.

La première chambre au levant est de la longueur de quinze pieds, six pouces du nord au midy et de la largeur de dix pieds et demi et la hauteur dès le souspied au plancher de huit pieds huit pouces, il existe dans le mur au midy, un petit placard...

L'on communique dans la dite chambre par une porte garnie tout au tour en noyer...

La dite chambre a une fenestre du côté du midy en pierre de taille...

Dans la dite chambre existe une cheminée dans le mur au levant, internée dans celui qui est en molasse en bon état et le foyer et contrecoeur hors d'usage et le canal d'icelle avec sa tête de quatre pieds à cinq pieds hors du couvert en bon état, ce canal est jumeau avec celui de la cuisine d'en bas.

L'autre chambre suit la précédente...étant séparée de la chambre précédente par une paroi en planche, elle a dans le mur au levant un placard de trois pieds d'hauteur sur deux de largeur garni d'une serraille à panneau bois noyer...La porte ayant deux chambranles en bois noyer et une porte à panneau du même bois portée par deux éparres à s avec sa serrure, le tout en bon état...

Au fond du corridor et dans le mur au nord existe une porte en pierre de taille de la hauteur de cinq pieds, quatre pouces et de la largeur de deux pieds, cinq pouce assé en bon état, la serrail double en bois sappin à un seul battant...Au dessus de cette porte est un abbajour pierre de taille d'un pied et trois pouces d'hauteur, sur deux pieds et cinq pouces de largeur en bon état.

La première chambre au couchant qui aboutit au dit corridor et de seize pieds, trois pouces de longueur du levant au couchant et de treize pieds, six pouces de largeur, de neuf pieds de hauteur dès le souspied au plancher.

La porte d'entrée de la dite chambre est...garnie tout autour en noyer avec un chambranle à moitié usé, une porte à panneau du même bois...Il existe dans la dite chambre deux fenestres l'une au couchant et l'autre au nord, toutes les deux en pierre de taille, en bon état de la hauteur chacun de trois pieds huit pouces, sur la largeur de deux pieds et demy, ayant chacune des chassis à deux volets bois noyer...

Il existe dans la dite chambre une petite cheminée noyée dans le mur au couchant, en forme de chauffe pance en maçonnerie...

L'on observe que le corridor cy-devant désigné est composé d'un mur de refend du côté du couchant et d'un regle mur du côté du levant parallèle, les sous pieds tant du dit corridor que des dites quatre chambre cy-devant désignées sont hors d'usage et quand aux planchers à trois quarts usés.

Au bout du corridor part du nord existait cy-devant une gallerie bois sappin pour communiquer aux latterines, de laquelle il n'y a plus vestiges.

Second étage

Des la platte forme désignée cy-devant soit celle qui sert à la communication du premier étage et qui se trouve de niveau avec icelui, existe deux autres rampes d'escaliers pour communiquer au second étages.

La première de ces rampes depuis la dite platte forme est composée de sept marches en molasse en bon état de sept pouces et demi d'hauteur et de onze pouces de foulée, et quand à la longueur des marches elle est la même que celle cy-devant désignées.

Au bout de cette rampe existe une platte forme en molasse en bon état de la même longueur en largeur que la platte forme précédente.

Dès cette platte forme existe une seconde rampe composée de sept marches de la même qualité et grandeur que celles cy-devant en bon état et qui aboutit au niveau du second étage. Au mur au midy et sur la précédente platte forme existe une fenestre en molasse...

L'on observe que tout cet escalier est divisé d'un mur soit moyen qui forme la distribution des rampes dont depuis le rezterre à premier étage la face de ce mur qui regarde les plattes formes du premier étage et supra, est batti avec des quartiers de pierre de taille ; et à l'égard des autres plattes formes tant extérieures qu'intérieures sont en molasse avec les couvertes par-dessus en pierre de taille, le tout en bon état.

Au dessus de deux rampes précédentes existe une platte forme en molasse, qui sert de communication au second étage, la dite platte forme est en bon état. A cette platte forme et du côté du levant existe une fenestre en molasse...De cette platte forme l'on communique du côté du couchant dans une porte en molasse...

Cette porte communique à une chambre qui est au midy et couchant de la longueur de vingt trois pieds du nord au midy et de dix sept pieds de largeur, en observant qu'en entrant dans la dite chambre, existe un tambour couvert, formé en planche de sappin de la largeur de quatre pieds et dix pouces sur la longueur de sept pieds ayant au bout du côté du midy une porte à panneau de sappin...

Dans cette chambre existent trois fenestre dont une au levant, l'autre au midy et l'autre au couchant toutes les trois en molasse...

A la fenestre au midy existe un chassis en noyer à deux volans qui est tourmenté, et courbé, vitré avec dix quarreau chaque volans dont il y en manque deux ce qui est en mauvais état n'ayant aucun vantreau au dehors. La fenestre du côté du couchant est pareillement garnie...

De cette chambre l'on communique à deux autres situées du côté du couchant, dont la première est de la longueur de seize pieds, dix pouce du levant au couchant, et de quatorze pieds de largeur et dès le souspied au plancher de neuf pieds de hauteur ayant une porte du côté de la porte précédente garnie tout au tour de planche à moitié usée, ayant une porte à chambranle en sappin portée sur deux fiche avec une serrure et un loquet en un état médiocre.

Du côté du couchant existe une fenestre en molasse de trois pieds, dix pouces d'hauteur et de deux pieds et demi de largeur en bon état, garnie d'un chassis à quatre volets dont deux de chêne et deux de sappin à trois quart usé, vitrée à vingt quatre quarreaux de vitres, dont il en manque huit, ayant un vantreau en dehors, hors de service, excepté les deux éparres et les deux gonds.

Dans cette chambre existe dans le mur de refend au nord et au midy une cheminée moitié enfoncée dans ce mur ayant une [linde] en ses deux consoles en bois noyer de la longueur de cinq pieds et deux pouces, avec la hote par-dessus en maçonnerie et canal qui perce à cinq pieds d'hauteur au dessus du couvert, le tout en mauvais état, plus un potager en molasse à trois trous à moitié usée contre le mur du couchant.

Le souspied de la dite chambre est dans un médiocre état, et le plancher qui est à la française presque tout usé. De cette chambre l'on communique à la seconde par une porte à chambranle en sappin...

Cette chambre...a une fenestre du couchant en molasse...garnie avec un chassis en bois chataignier à quatre volets, vitrée de vingt quatre quarreaux de vitres...Il y existe du côté du nord une autre fenestre en molasse en bon état de la même hauteur et largeur que la précédente garnie d'un chassis en sappin à quatre volet, vitrée, de vingt quatre quarreaux...

Depuis la précédente platte forme l'on communique par une porte en molasse...à une espèce de corridor...Observant que ce qui forme ce corridor est un teppe qui existe du côté du levant, et le mur mur de refend du côté du couchant.

Et dans ce mur existe une porte qui communique à la chambre cy-devant désignée, la dite porte de la hauteur de six pieds et de deux pieds huit pouces de large, garnie en planche tout le tour, fermée en apostiche avec un mauvais chambranle de sappin...

A droite en entrant dans le dit corridor existe une autre chambre...La porte d'entrée de la dite chambre existe dans la dite teppe...garnie d'un chambranle à panneaux en bois sappin supporté par deux fiches, ayant une petite serrure, le tout en bon état...

Dans cette chambre existe une petite chauffeance gippée au mur part du midy noyée dans iceluy...

Depuis la platte forme dont est parlé en dernier lieu soit celle qu'est de niveau avec le second étage, l'on monte qu galletas moyennant deux rampes d'escaliers en molasse, la première est composée de sept marche et la seconde de six ayant à l'entre deux une platte forme composée comme les précédentes et de la même grandeur, dont la première marche de la seconde rampe qui y aboutit est cassée par le milieu et est hors d'usage et tout le restant est en bon état. Cette première rampe d'escaliers est fermée par une porte de sappin...

Le galletas.

Ce galletas est terré et de la longueur de cinquante cinq pieds du nord au midy dans la partie du couchant et de vingt quatre pieds de largeur du levant au couchant et dans la partie du nord au midy part du levant il n'y a que trente deux pieds de longueur et dix huit de largeur, avec une autre partie du nord tendant au midy, qu'est le galletaz au dessus de l'escaliers de quinze pieds de longueur du nord au midy et de dix pieds huit pouces de largeur.

Le couvert de la dite maison est construit à pavillons avec une gorge du couchant au levant, en thuille, supporté par un armement bois sappin à trois quart usé.

La Remise

Cette remise existe au levant de la ditte maison et y est jointe, elle est de la longueur du couchant au levant de trente trois pieds et de la largeur du côté de la maison de vingt six pieds et du côté opposé de vingt cinq pieds six pouces et de la hauteur de neuf pieds et demy depuis le terrain jusqu'au plancher.

Du côté du midy existe une grande porte de six pieds et demy de largeur, sur sept pieds et demy d'hauteur, dont les montants sont en mauvaise pierre de taille tout écorné, et la couverte en bois chesne assés en bon état, sans seuil, elle est garnie d'une serraille à deux battans en bois sappin double à trois grosse éparres chaque battans et trois gons chacune plombé dans la pierre, ayant une forte serrure avec une poignée, cette serraille est à deux tiers usée.

Vis-à-vis de cette porte en existe une autre du côté du nord de la largeur de six pieds, sept pouces, sur huit pieds d'hauteur ayant un seuil en pierre de taille en trois partie avec les deux montant de même en pierre de taille en bon état avec la couverture en bois chesne de même en bon état, elle est garnie d'une serraille à deux battans double bois

sappin hors d'usage soutenue par deux éparres à chaque battan, dont une est cassé et hors de service, ayant quatre gonds plombés.

Au mur part du midy existe une petite fenestre pierre de taille...Au dessus de la dite remise est un plancher battard...

Dessus ce plancher existe une foinière de la même longueur et largeur que la remise, pouvant contenir dix huit voyages environ de foin, ayant un couvert en thuille, soutenu par un armement bois sappin à trois quart usé. Pour entrer à la dite foinière existe une porte du côté du midy encadrée en bois sappin...

La grange

Il existe une grange du côté du couchant de la dite maison et depuis l'angle de la petite écurie et à la distance de quinze toises, trois pieds d'icelle y existant depuis le dit angle jusqu'à la dite grange un mur clôture de la hauteur de huit pieds, étant entièrement décrépit.

De ce même mur près de la dite grange, existe une porte sans serraille, de sept pieds neufs pouces de largeur, sur huit pieds, huit pouce d'hauteur, elle a deux montants en bois châtaigniers porté sur deux rocs en pierre de tailles, elle est couverte par un petit toit en tavaillons, porté sur des traversiers de chesne avec une petites [frête] en chesne, le tout à trois quart usé.

La grange est en mur de la longueur extérieurement de trente cinq pieds du nord au midy et de vingt pieds six pouces de largeur sur la hauteur de huit pieds intérieurement.

Dans le milieu du mur au levant existe la porte d'entrée de six pieds et demi de largeur, sur sept pieds et six pouces d'hauteur, ayant deux montants et le seuil bois sappin, supportés par deux rocs en pierre de tailles, la couverte en mauvais bois noyer...

Il existe au mur de part du nord une petite fenestre pierre de taille...Le couvert de la dite grange est en chaume hors d'usage, de même que le plancher et ce qui le compose, et autre n'ais a vous rapporter.

Annexe 3

ANNEXE 3 Description de la position des bâtiments en 1869

ANNEXE 3

Description de la position des bâtiments en 1869 (extrait du mémoire de la plainte de Gaspard Davat, maire, contre Louise et Mariette Venat. AC Aix-les-Bains. 4 D 2)

Ce terrain était de forme irrégulière à raison du défaut d'alignement des trois maisons entre elles et de la forme particulière de la maison numéro 39, dont une portion, du côté du couchant, touche à la rue des Soupirs, tandis que le surplus de la façade formait, jusqu'à sa jonction avec la maison sous le numéro 40, trois angles reculant les uns sur les autres et plus éloignés les uns que les autres de la rue.

Données complémentaires

F-EBE-Collectifs-Aix-les-Bains

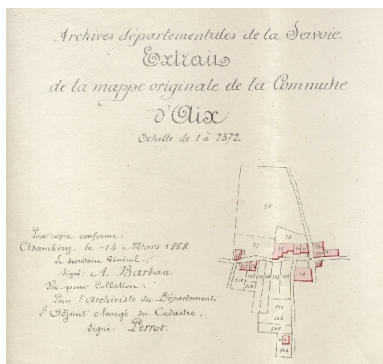
Formulaire de données complémentaires architecture des dossiers collectifs de l'aire d'étude de la ville d'Aix-les-Bains (Immeuble ; Maison ; Hôtel de voyageurs)

Position	sur rue
Mitoyen	non
Alignement	0
Nombre de façades sur rue	1
Nombre de corps de bâtiments	3
Villégiature	1
Situation de la porte d'entrée	décentrée
Nombre d'étages	2
Entresol	0
Balcon	0
Balcon filant	1

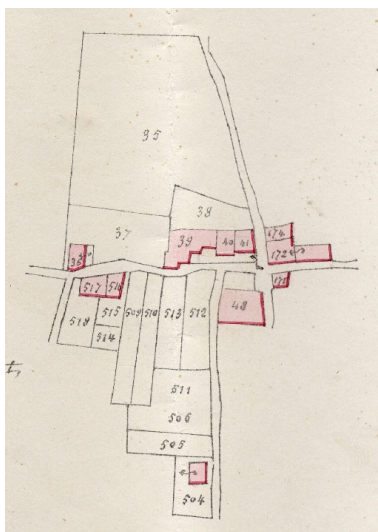
Loggia	0
Balcon-loggia	0
Décrochement de façade	0
Matériaux du gros-oeuvre	pierre
Matériaux des encadrements	pierre
Matériaux des garde-corps	bois
Forme du toit	toit à 2 versants
Liaison mur-toit	avant-toit
Cour	jardin
Puits de lumière	0
Sas	0
Dépendances 1	dépendances agricoles
Garage	0
Décor de façade	minimum
Traitement des angles d'îlots	aucun
Nombre d'escaliers	1
Escalier 1: emplacement	dans-oeuvre
Escalier 1: forme	tournant à retours sans jour
Escalier 1: nombre de volées par étage	2
Escalier 1: 1ère volée décalée	0
Escalier 1: tour d'escalier	0
Escalier 1: matériaux	pierre
Escalier 2: 1ère volée décalée	0
Escalier 2: tour d'escalier	0
Escalier en pendant	0
Immeuble faisant parti d'un ensemble	0
Cour commune	0
Entrée commune	0
Escalier commun	0
Façades en rapport	0
Traboules	0
Distribution des logements	par palier de l'escalier
Datation principale	limite 17e siècle 18e siècle
Datation secondaire	2e quart 19e siècle
Datation tertiaire	3e quart 19e siècle
Modifications 1	agrandissement

Modifications 2	alignement
Phase	sélectionné
Typologie	immeuble à deux corps de bâtiment en L

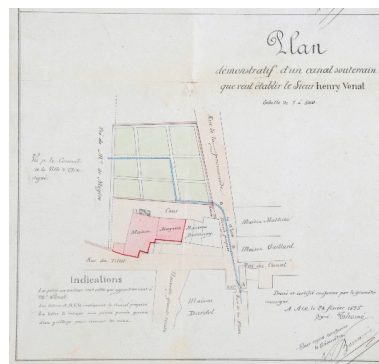
Illustrations



Extrait de la carte sarde
 Repr. François Fouger
 IVR82_20057302002NUCB



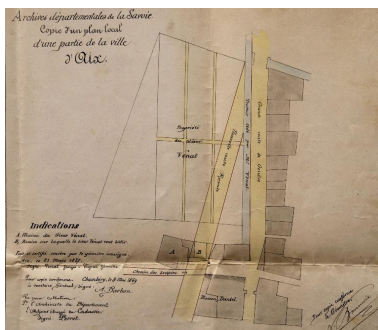
Extrait de la carte sarde, détail
 Repr. François Fouger
 IVR82_20057302001NUCB



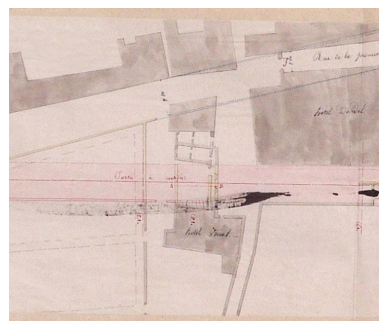
Plan masse
 Repr. François Fouger
 IVR82_20117300045NUCB



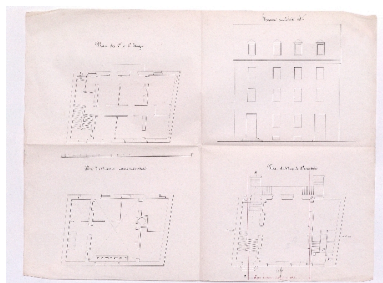
Plan d'alignement, 1819
 Repr. François Fouger
 IVR82_20117300671NUCB



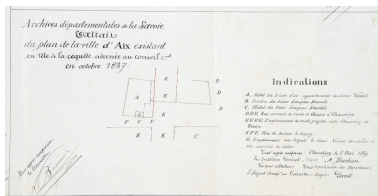
Plan cadastral, 1837
 Repr. Denys Harreau
 IVR84_20177300259NUCB



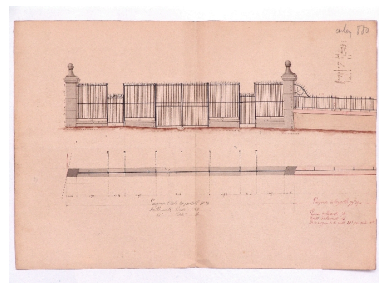
Tracé de la rue du
 Casino à travers l'hôtel
 Repr. François Fouger
 IVR82_20117300670NUCB



Plans et élévation
 Repr. François Fouger
 IVR82_20117300669NUCB



Projet d'agrandissement
 Repr. François Fouger
 IVR82_20117300047NUCB



Projet de grille
 Repr. François Fouger
 IVR82_20117300672NUCB



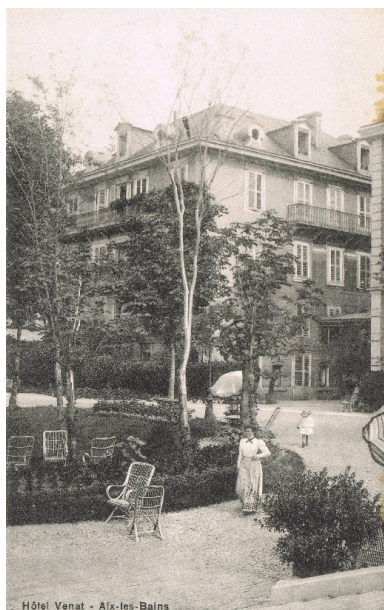
Etat ancien
Repro. François Fouger
IVR82_20117300674NUCB



En-tête de papier à lettre
Repro. François Fouger
IVR82_20117300673NUCB



Grille d'entrée, rue du Casino
Repro. François Fouger
IVR82_20117300675NUCB



Le jardin
Repro. François Fouger
IVR82_20117300676NUCB

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Généralités (IA73001081) Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains

Hôtels de voyageurs (IA73001080) Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

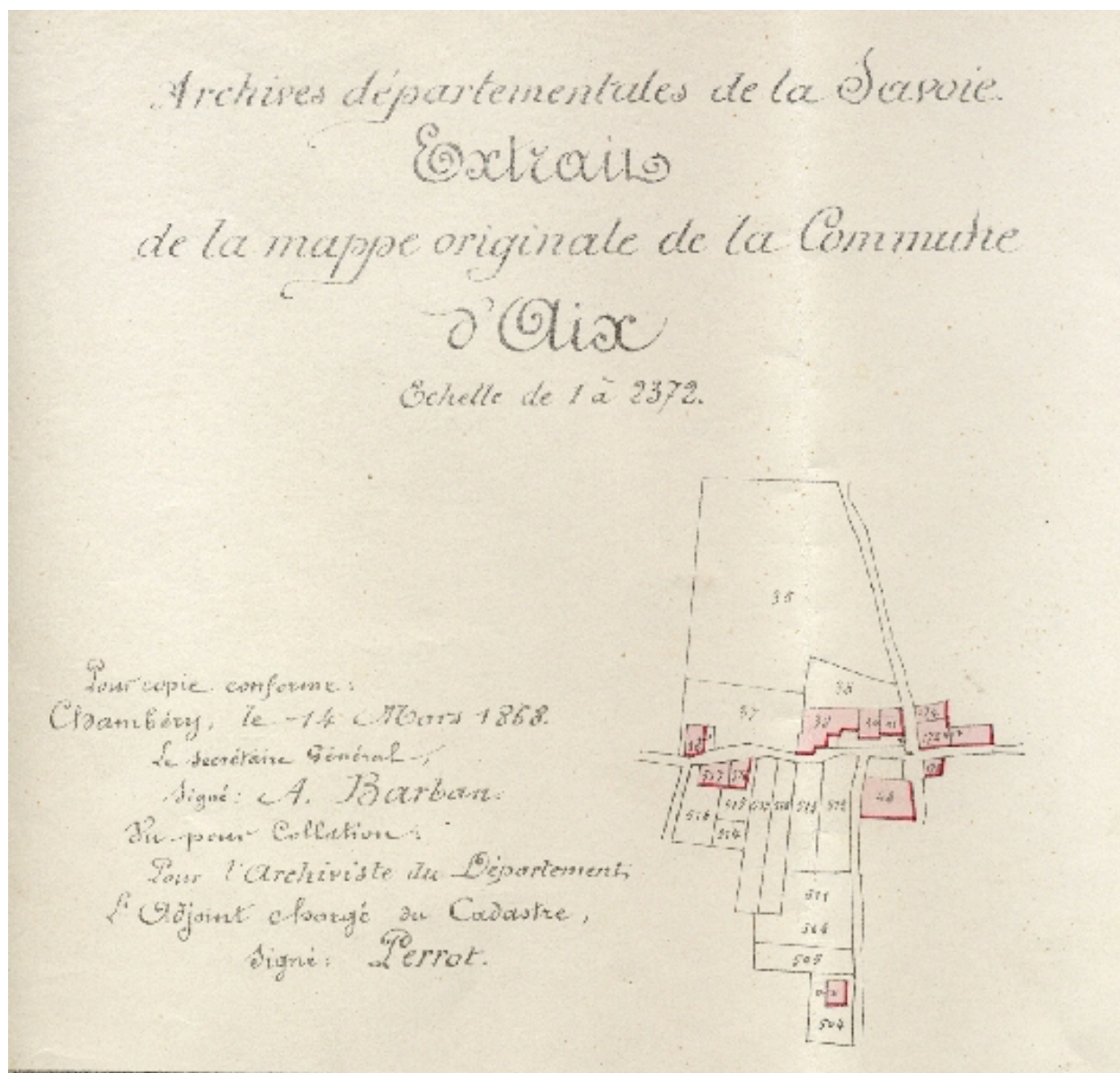
Rue des Soupîrs, puis Victoria-Avenue, actuellement avenue Victoria (IA73001872) Aix-les-Bains, Quartier de la gare

Secteur urbain, Ville basse (IA73001161) Aix-les-Bains, Ville basse

Hôtel de voyageurs, hôtel Venat et Bristol, puis hôtel Bristol (IA73001875) Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains, Ville basse, avenue Victoria , rue du Casino

Auteur(s) du dossier : Marie-Reine Jazé-Charvolin, Joël Lagrange, Philippe Gras

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains



Extrait de la mappe sarde

Référence du document reproduit :

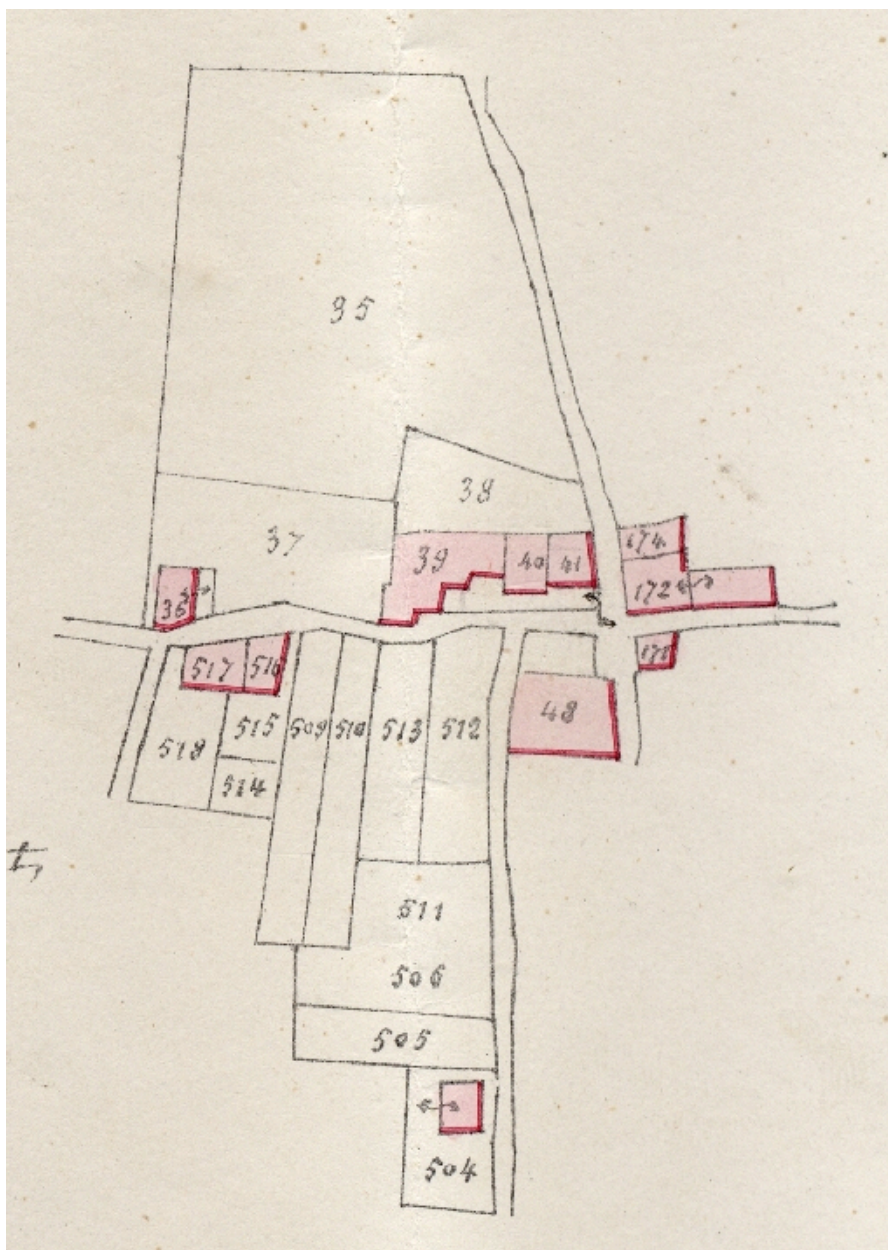
- **Archives Départementales de la Savoie. Extrait de la mappe originale de la commune d'Aix. Pour copie conforme** [Création de la rue du Casino au droit de la propriété Venat] / Vignet (géomètre). Aix-les-Bains, 14 mars 1868. Ech. De 1 à 2372 (trabucs du Piémont). 1 plan ; 30 x 30 cm. (AC Aix-les-Bains : 4 D 2)
- **Archives Départementales de la Savoie. Extrait de la mappe originale de la commune d'Aix. Pour copie conforme** [Création de la rue du Casino au droit de la propriété Venat] / Vignet (géomètre). Aix-les-Bains, 14 mars 1868. Ech. De 1 à 2372 (trabucs du Piémont). 1 plan ; 30 x 30 cm. (AC Aix-les-Bains : 4 D 2)

IVR82_20057302002NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait de la mappe sarde, détail

Référence du document reproduit :

- **Archives Départementales de la Savoie. Extrait de la mappe originale de la commune d'Aix. Pour Archives Départementales de la Savoie. Extrait de la mappe originale de la commune d'Aix. Pour copie conforme** [Création de la rue du Casino au droit de la propriété Venat] / Vignet (géomètre). Aix-les-Bains, 14 mars 1868. Ech. De 1 à 2372 (trabucs du Piémont). 1 plan ; 30 x 30 cm. (AC Aix-les-Bains : 4 D 2)
- **Archives Départementales de la Savoie. Extrait de la mappe originale de la commune d'Aix. Pour Archives Départementales de la Savoie. Extrait de la mappe originale de la commune d'Aix. Pour copie conforme** [Création de la rue du Casino au droit de la propriété Venat] / Vignet (géomètre). Aix-les-Bains, 14 mars 1868. Ech. De 1 à 2372 (trabucs du Piémont). 1 plan ; 30 x 30 cm. (AC Aix-les-Bains : 4 D 2)

IVR82_20057302001NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse

Référence du document reproduit :

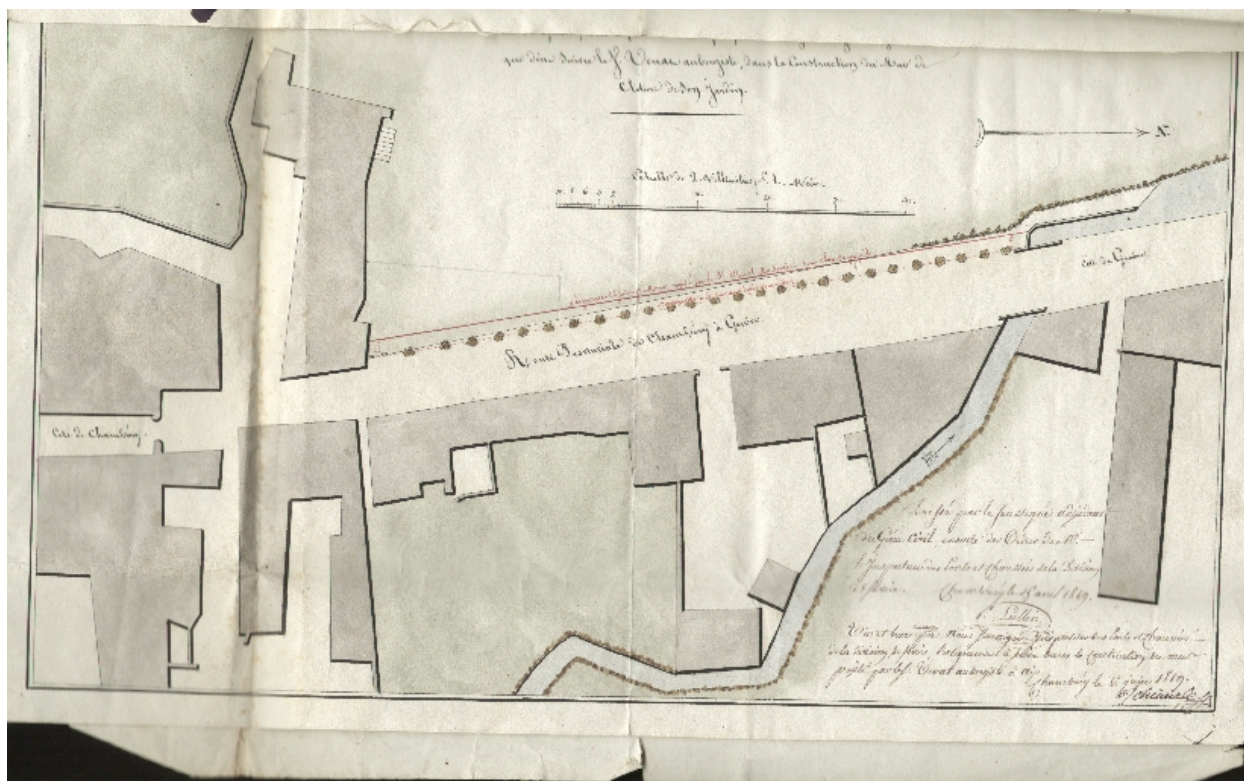
- **Plan démonstratif d'un canal souterrain que veut établir le sieur Henry Venat / Thomé, géomètre.**
Plan démonstratif d'un canal souterrain que veut établir le sieur Henry Venat / Thomé, géomètre. Aix-les-Bains, 24 février 1825. 1 plan ; 30 x 31 cm. (AC Aix-les-Bains : 4 D 2)
- **Plan démonstratif d'un canal souterrain que veut établir le sieur Henry Venat / Thomé, géomètre.**
Plan démonstratif d'un canal souterrain que veut établir le sieur Henry Venat / Thomé, géomètre. Aix-les-Bains, 24 février 1825. 1 plan ; 30 x 31 cm. (AC Aix-les-Bains : 4 D 2)

IVR82_20117300045NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives privées Entreprise Léon Grosse

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'alignement, 1819

Référence du document reproduit :

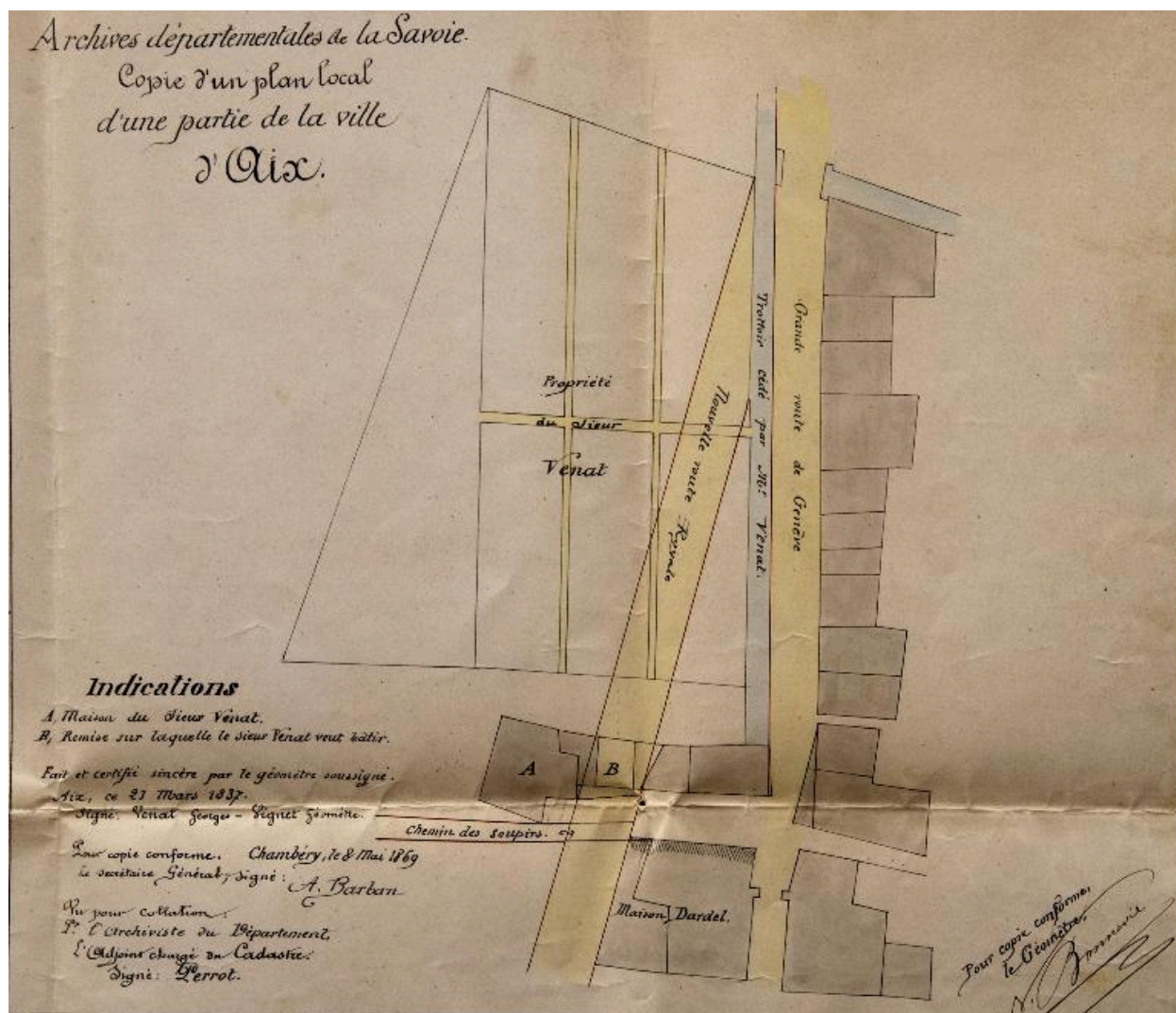
- **Plan d'une partie de la traversée de la ville d'Aix côté de Genève, sur lequel on a indiqué par une ligne rouge l'alignement que doit suivre le sieur Venat, aubergiste, dans la construction du mur de clôture de son jardin** / Lullin, adjudant du génie civil. Chambéry, le 5 avril 1819. Ech. 1 : 50. 1 plan : gouache ; 23 x 35 cm. (AC Aix-les-Bains. 4 D 1)
- **Plan d'une partie de la traversée de la ville d'Aix côté de Genève, sur lequel on a indiqué par une ligne rouge l'alignement que doit suivre le sieur Venat, aubergiste, dans la construction du mur de clôture de son jardin** / Lullin, adjudant du génie civil. Chambéry, le 5 avril 1819. Ech. 1 : 50. 1 plan : gouache ; 23 x 35 cm. (AC Aix-les-Bains. 4 D 1)

IVR82_20117300671NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cadastral, 1837

Référence du document reproduit :

- **Archives Départementales de la Savoie. Copie d'un plan local d'une partie de la ville d'Aix.**
Archives Départementales de la Savoie. Copie d'un plan local d'une partie de la ville d'Aix. [Création de la rue du Casino au droit de la propriété Venat] / Vignet (géomètre). Aix-les-Bains, 21 mars 1837. Ech. De 1 à 2372 (trabucs du Piémont). 1 plan ; 30 x 34 cm. (AC Aix-les-Bains : 4 D 2)

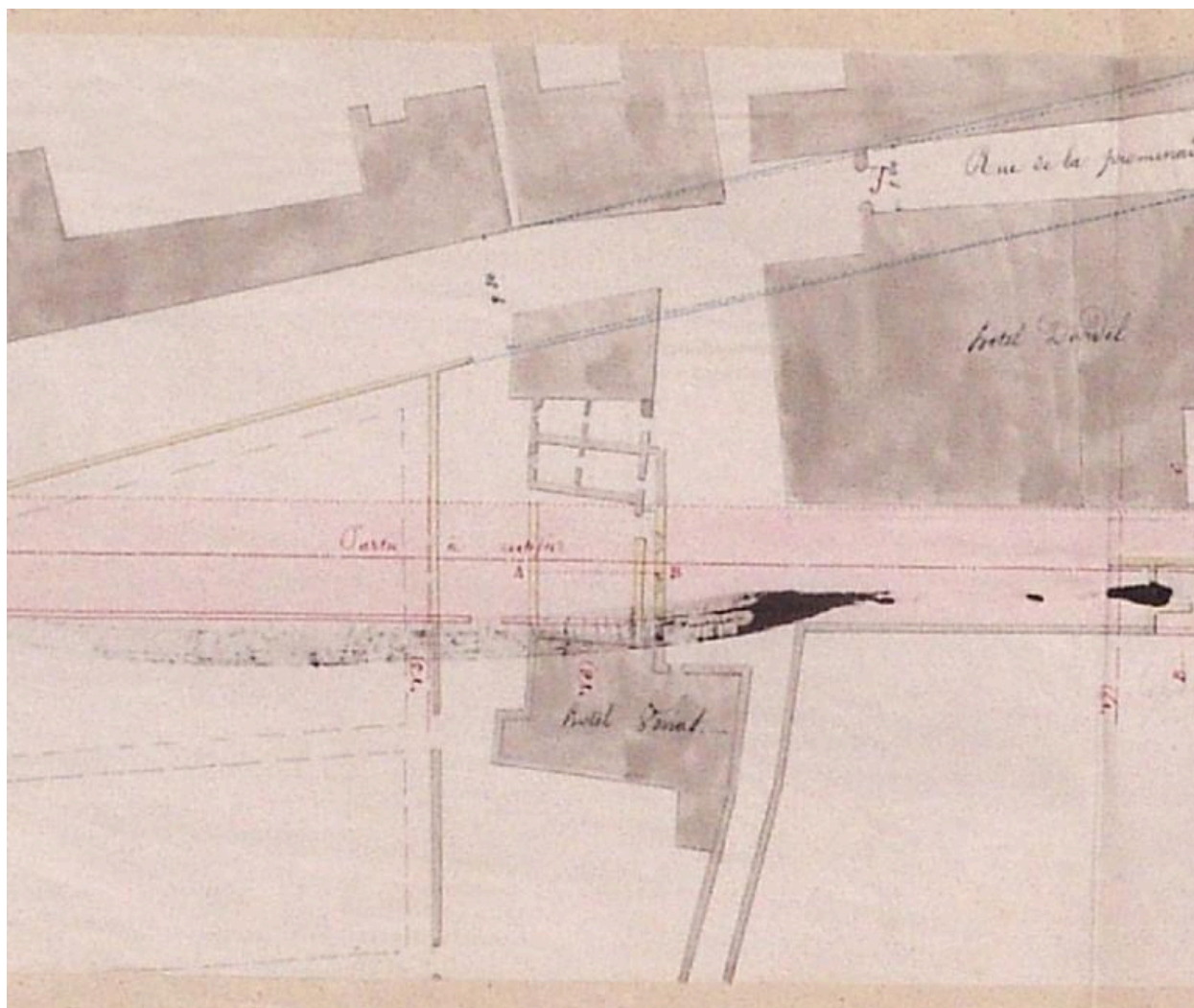
IVR84_20177300259NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Denys Harreau

Date de prise de vue : 2017

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tracé de la rue du Casino à travers l'hôtel

Référence du document reproduit :

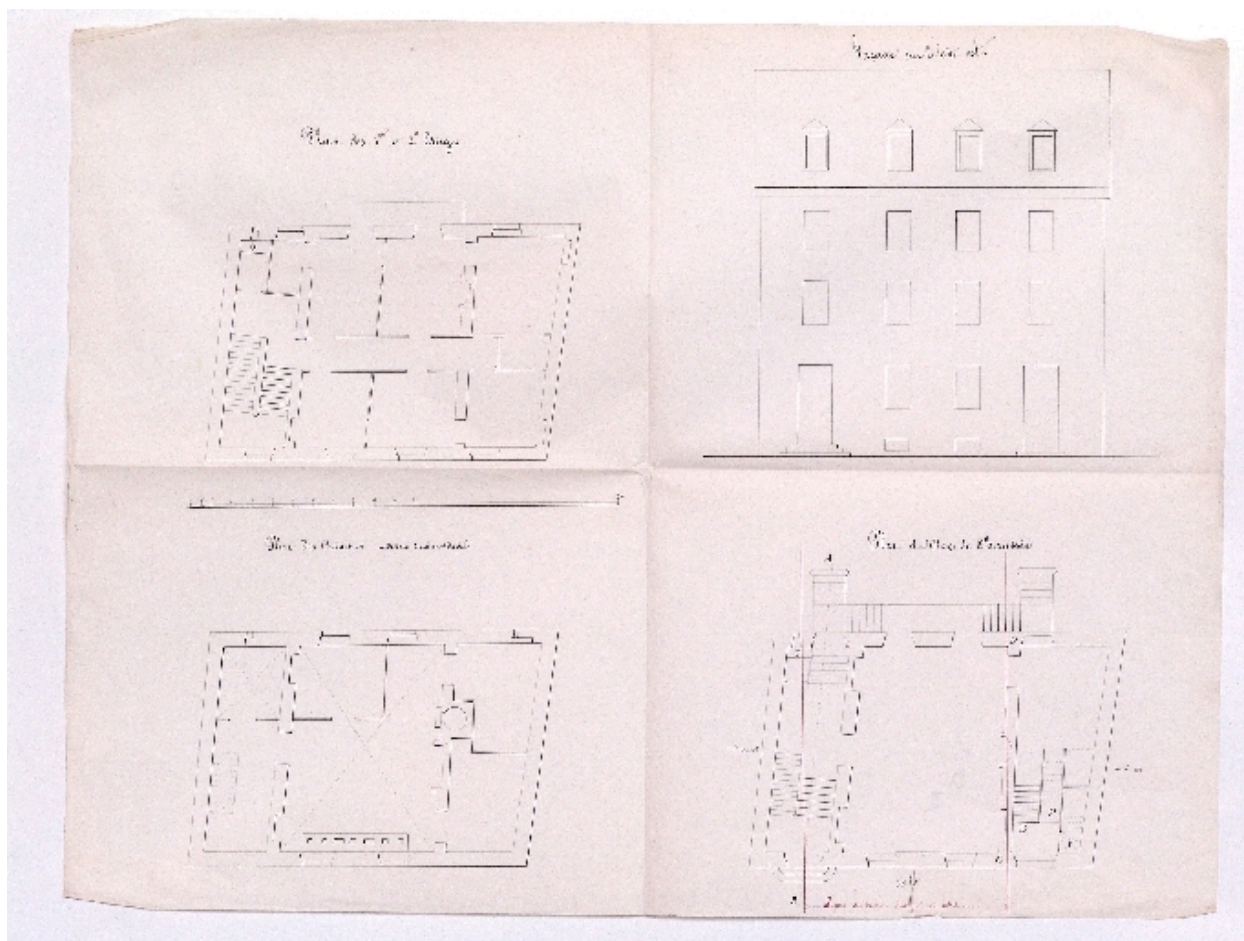
- **[Plan pour l'ouverture de la rue du Casino] / S.n.. [Chambéry], [entre 1852 et 1856]. Ech.**
[Plan pour l'ouverture de la rue du Casino] / S.n.. [Chambéry], [entre 1852 et 1856]. Ech. inconnue. 1 plan :
encre et coul. ; 18 x 85 cm. (AD Savoie. FS TP 9)
- **[Plan pour l'ouverture de la rue du Casino] / S.n.. [Chambéry], [entre 1852 et 1856]. Ech.**
[Plan pour l'ouverture de la rue du Casino] / S.n.. [Chambéry], [entre 1852 et 1856]. Ech. inconnue. 1 plan :
encre et coul. ; 18 x 85 cm. (AD Savoie. FS TP 9)

IVR82_20117300670NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plans et élévation

Référence du document reproduit :

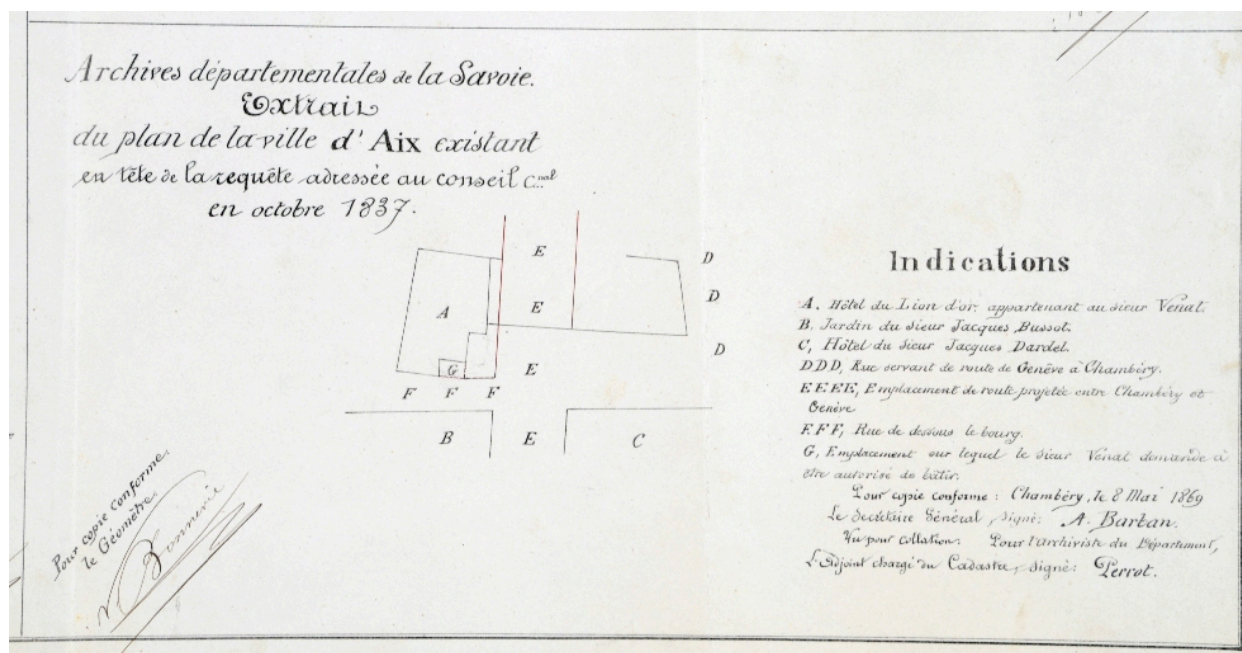
- **[Plans de l'hôtel Venat]. Chambéry, [1837]. Ech. 1 : 100. 1 plan : calque ; 44 x 66 cm. (AD Savoie.**
[Plans de l'hôtel Venat]. Chambéry, [1837]. Ech. 1 : 100. 1 plan : calque ; 44 x 66 cm. (AD Savoie. FS TP 9)
- **[Plans de l'hôtel Venat]. Chambéry, [1837]. Ech. 1 : 100. 1 plan : calque ; 44 x 66 cm. (AD Savoie.**
[Plans de l'hôtel Venat]. Chambéry, [1837]. Ech. 1 : 100. 1 plan : calque ; 44 x 66 cm. (AD Savoie. FS TP 9)

IVR82_20117300669NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'agrandissement

Référence du document reproduit :

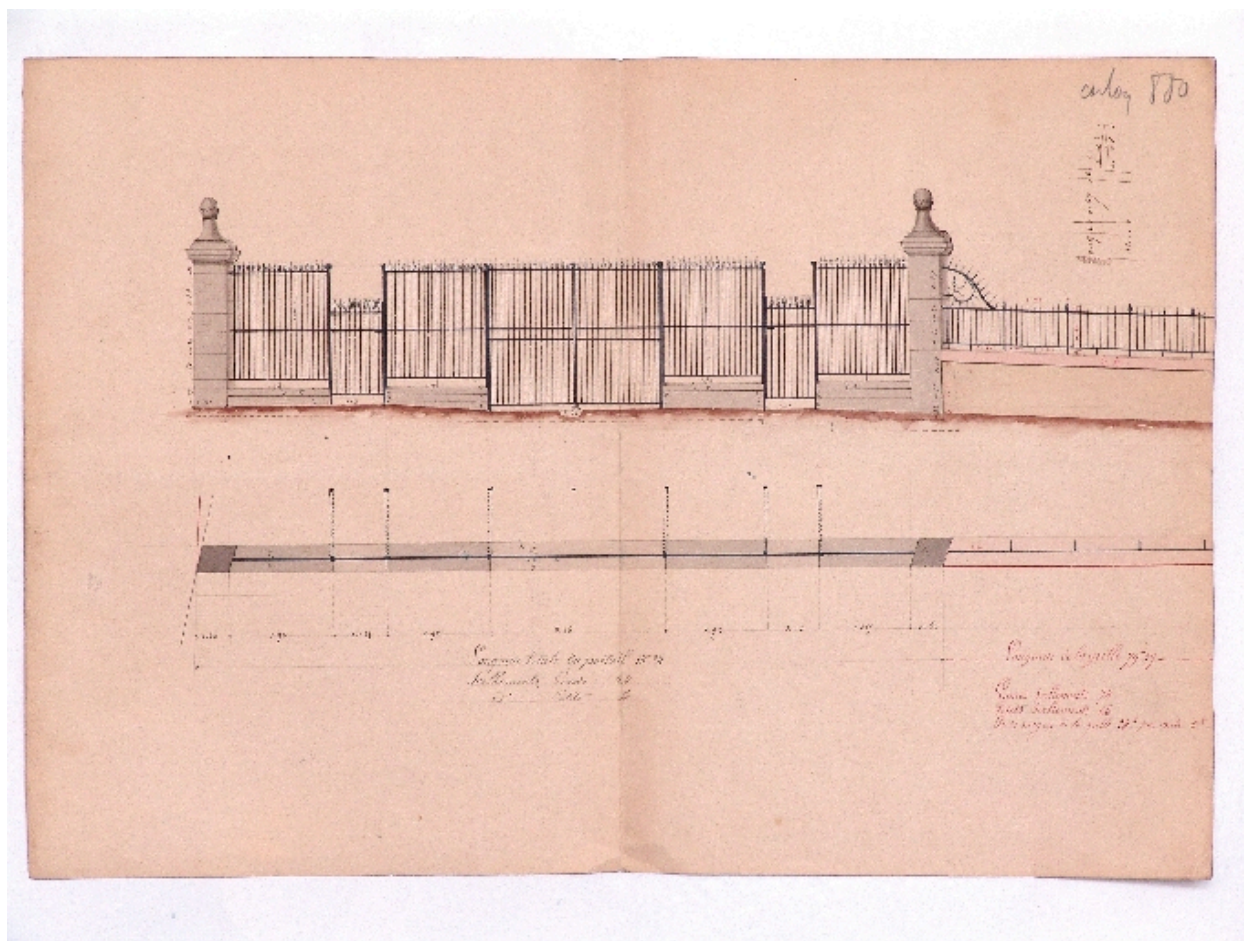
- **Archives Départementales de la Savoie. Extrait du plan de la ville d'Aix existant en tête de la requête adressée au conseil communal en octobre 1837.** Aix-les-Bains, octobre 1837. 1 plan ; 18 x 34 cm. (AC Aix-les-Bains : 4 D 2)
- **Archives Départementales de la Savoie. Extrait du plan de la ville d'Aix existant en tête de la requête adressée au conseil communal en octobre 1837.** Aix-les-Bains, octobre 1837. 1 plan ; 18 x 34 cm. (AC Aix-les-Bains : 4 D 2)

IVR82_20117300047NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives privées Entreprise Léon Grosse

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet de grille

Référence du document reproduit :

- **Route impériale 201. Démolition et rétablissement du portail grillé de l'hôtel Venat. Chambéry, Route impériale 201. Démolition et rétablissement du portail grillé de l'hôtel Venat.** Chambéry, [deuxième moitié du XIXe siècle]. 1 plan ; 31 x 45 cm. (AD Savoie. 7 Spc6)
- **Route impériale 201. Démolition et rétablissement du portail grillé de l'hôtel Venat. Chambéry, Route impériale 201. Démolition et rétablissement du portail grillé de l'hôtel Venat.** Chambéry, [deuxième moitié du XIXe siècle]. 1 plan ; 31 x 45 cm. (AD Savoie. 7 Spc6)

IVR82_20117300672NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etat ancien

Référence du document reproduit :

- **Hôtel Venat / Eugène Ginain. Aix-les-Bains, [185 ?]. 1 est. : grav. ; 18 x 27 cm. (AC Hôtel Venat / Eugène Ginain. Aix-les-Bains, [185 ?]. 1 est. : grav. ; 18 x 27 cm. (AC Aix-les-Bains. 15 Fi 1382)**
- **Hôtel Venat / Eugène Ginain. Aix-les-Bains, [185 ?]. 1 est. : grav. ; 18 x 27 cm. (AC Hôtel Venat / Eugène Ginain. Aix-les-Bains, [185 ?]. 1 est. : grav. ; 18 x 27 cm. (AC Aix-les-Bains. 15 Fi 1382)**

IVR82_20117300674NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



En-tête de papier à lettre

Référence du document reproduit :

- **[Papier à en-tête de l'hôtel Venat]. Aix-les-Bains, 1867. 1 feuillet ; 5 x 10 cm. (AC**
[Papier à en-tête de l'hôtel Venat]. Aix-les-Bains, 1867. 1 feuillet ; 5 x 10 cm. (AC Aix-les-Bains. 1 O 80)
- **[Papier à en-tête de l'hôtel Venat]. Aix-les-Bains, 1867. 1 feuillet ; 5 x 10 cm. (AC**
[Papier à en-tête de l'hôtel Venat]. Aix-les-Bains, 1867. 1 feuillet ; 5 x 10 cm. (AC Aix-les-Bains. 1 O 80)

IVR82_20117300673NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grille d'entrée, rue du Casino

Référence du document reproduit :

- **[Rue du Casino. L'hôtel Venat et son parc à droite]. Aix-les-Bains, [fin XIXe siècle]. 1 fotogr. ;**
[Rue du Casino. L'hôtel Venat et son parc à droite]. Aix-les-Bains, [fin XIXe siècle]. 1 fotogr. ; 13 x 18 cm.
(AC Aix-les-Bains. 11 Fi 0522)
- **[Rue du Casino. L'hôtel Venat et son parc à droite]. Aix-les-Bains, [fin XIXe siècle]. 1 fotogr. ;**
[Rue du Casino. L'hôtel Venat et son parc à droite]. Aix-les-Bains, [fin XIXe siècle]. 1 fotogr. ; 13 x 18 cm.
(AC Aix-les-Bains. 11 Fi 0522)

IVR82_20117300675NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le jardin

Référence du document reproduit :

- **Hôtel Venat, Aix-les-Bains. 806. Lausanne, Musy, [fin XIXe siècle]. 1 carte postale ; 13 x 18 cm.**
Hôtel Venat, Aix-les-Bains. 806. Lausanne, Musy, [fin XIXe siècle]. 1 carte postale ; 13 x 18 cm. (AP Podevin)
AP Podevin
- **Hôtel Venat, Aix-les-Bains. 806. Lausanne, Musy, [fin XIXe siècle]. 1 carte postale ; 13 x 18 cm.**
Hôtel Venat, Aix-les-Bains. 806. Lausanne, Musy, [fin XIXe siècle]. 1 carte postale ; 13 x 18 cm. (AP Podevin)
AP Podevin

IVR82_20117300676NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation